FAMILLE NUCLEAIRE ISOLEE OU FAMILLE ELARGIE MODIFIEE

Etude structuro-fonctionnelle des réseaux de relations familiales en société industrielle urbaine (*)

par

Ghislaine HOFFMANN

CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE

Pour décrire les relations familiales en société industrielle urbaine, deux théories ou plutôt deux hypothèses s'affrontent:

— la première, celle de la « famille nucléaire isolée », dépeint la famille nucléaire constituée du père, de la mère et des enfants non mariés comme demeurant totalement isolée du groupe familial plus large, que ce soit au point de vue résidentiel, économique ou même affectif.

— la seconde, celle de la « famille élargie modifiée », affirme au contraire que l'unité familiale moderne déborde largement la famille nucléaire. Conceptualisée par E. Litwak, elle décrit une structure familiale formée de plusieurs familles nucléaires apparentées, reliées en une coalition égalitaire et unies entre elles en un état de dépendance partielle par un échange significatif d'aide et de contact.

La seconde hypothèse a généralement été développée en alternative, pour ne pas dire en opposition à la première. Néanmoins, ces deux théories ne sont pas antithétiques mais complémentaires. L'hypothèse de la famille élargie modifiée constitue le prolongement, la suite logique de celle de la famille nucléaire isolée. Elle se doit d'être étudiée en liaison directe avec celle-ci.

* Cet article constitue le prolongement d'un travail mené par l'auteur en vue de l'obtention du titre de licenciée en Sociologie (U.C.L. - juillet 1968).

A. HYPOTHESE DE LA FAMILLE NUCLEAIRE ISOLEE

L'hypothèse de la famille nucléaire isolée a trouvé de nombreux défenseurs. Parmi eux, les plus célèbres sont certainement Durkheim et Parsons. La position adoptée par chacun de ces auteurs fera l'objet de notre réflexion. Dans un but de clarification, il semble toutefois utile de distinguer au préalable deux notions trop souvent confondues : celle de nucléarisation de la famille d'une part, d'isolement du noyau conjugal d'autre part. La distinction apparaît essentielle car elle permet un rapprochement entre les deux théories — de la famille nucléaire isolée et du groupe familial modifié — à première vue totalement opposées.

Durkheim a particulièrement mis en lumière le processus de nucléarisation de la famille. Encore fortement influencé par le courant évolutionniste, il voit l'émergence de la famille conjugale comme le résultat d'un mouvement régulier d'évolution historique lié aux processus de spécialisation et de différenciation, corollaires d'une complexité sociale croissante.

> « La contraction de la famille résulte de l'extension du milieu social avec lequel chaque individu est en relation immédiate » (1).

Plus le milieu social est vaste, plus les différences individuelles se multiplient et deviennent capables de s'affirmer étant donné le fléchissement du contrôle social. Or, dans l'histoire, on assiste à une extension progressive du milieu social, due notamment aux mouvements d'industrialisation et d'urbanisation. L'unité familiale s'est donc contractée progressivement et ira en se contractant jusqu'à l'extrême limite.

Par cette argumentation, Durkheim démontre que, suite à un processus de concentration et de personnalisation, la famille conjugale est devenue, dans la société moderne, le type prédominant de système familial.

Cependant, s'il affirme que le noyau conjugal constitue désormais une unité sociale distincte caractérisée par une indépendance résidentielle, économique et sociale, il ne soutient à aucun moment que cette unité ait rompu tout contact avec le groupe de parenté. Durkheim n'a jamais assimilé le processus

(1) E. DURKHEIM, « La famille conjugale », *Revue Philosophique*, 46, 1921, pp. 1-14.

de contraction familiale à l'image d'une société composée d'un assemblage de petits noyaux totalement isolés les uns des autres. Au contraire, sa théorie des zones secondaires indique que la famille conjugale demeure toujours profondément imbriquée au sein d'un réseau plus large : devenue la zone centrale de la famille, elle reste entourée d'autres zones secondaires — ascendants, descendants, collatéraux — qui la complètent et continuent à jouer un rôle effectif, bien que plus effacé.

Chez Parsons, la confusion entre les deux notions — de nucléarisation et d'isolement de la famille — est plus marquée et se complique encore d'une confusion généralisée commise dans l'interprétation de ses écrits entre plan théorique et plan empirique (2).

Au niveau de l'analyse théorique, nucléarisation et isolement de la famille semblent considérés au premier abord comme une même conséquence de l'industrialisation. Néanmoins, un examen plus attentif révèle que les deux caractéristiques sont de fait attribuées à des causalités distinctes ou plutôt à des aspects distincts du même processus.

Le processus de nucléarisation de la famille, perçu par Parsons au travers d'un certain nombre de traits, tels que symétrie multilinéaire du système de parenté, résidence néolocale et indépendance économique du nouveau couple..., est tenu pour conséquence inévitable d'un ensemble de faits affectant tant la structure sociale que la structure professionnelle de la société moderne :

— structure sociale marquée par le concept de différenciation qui entraîne une spécialisation et une division des fonctions (3).

(2) Nous nous référons à quatre écrits de T. PARSONS :

T. PARSONS, « La parenté aux Etats-Unis », 1943, repris in *Eléments pour une sociologie de l'action,* traduit par F. BOURRICAUD, Paris, Plon, 1955, pp. 129-150.

——, « The Social Structure of the Family » in R. ANSHEN (éd.), *The Family : its Functions and Destiny,* éd. rev., N.Y., Harper and Row, 1959, 538 p.

—— et R. BALES, *Family Socialization and Interaction Process,* N.Y., The Free Press of Glencoe, 1960, 422 p.

——, « The Normal American Family » in F. MUSTACHI, *Man and Civilization, The Family's Search for Survival,* N.Y., Mac Graw Hill, 1965, pp. 31-50.

(3) Par « différenciation », Parsons entend la spécialisation croissante par laquelle certaines fonctions exécutées auparavant par une seule unité

— structure professionnelle qui, grâce au système salarial, permet désormais « l'émancipation des liens d'attribution » et l'indépendance économique de la famille conjugale.

Ces changements structuraux furent à l'origine de l'atténuation des liens intergénérationnels et de l'intensification des liens conjugaux, indices déterminants d'une nouvelle structure familiale restreinte.

Par ailleurs, l'isolement de l'unité conjugale est mis explicitement en évidence par Parsons.

> « L'absence de toute solidarité soulignée avec les familles ascendantes et descendantes dans l'une et l'autre ligne a énormément accru l'isolement de la famille conjugale. Cet isolement distingue d'une manière décisive le système de parenté américain et souligne ses problèmes fonctionnels et dynamiques les plus importants ». (4)

Cet isolement familial ne se trouve toutefois pas attribué exactement aux mêmes phénomènes que ceux qui justifiaient la prééminence structurale de l'unité nucléaire. Il est jugé non comme une conséquence nécessaire mais comme une « adaptation fonctionnelle » au changement social, adaptation à la mobilité géographique et sociale et aux normes d'universalisme exigées par la nouvelle structure professionnelle. Mais une adaptation au changement ne possède-t-elle pas un caractère plus transitoire, plus fluide que le changement lui-même ?

Un double reproche peut-être adressé aux théoriciens de la famille nucléaire. Leur première erreur fut de négliger les mécanismes complexes du changement social et de conclure à une liaison causale simple entre l'industrialisation, l'urbanisation, la nucléarisation et l'isolement de la famille conjugale. Leur seconde erreur constitue une erreur d'« extrapolation ». Elle fut de considérer l'isolement et la contraction familiale comme un même résultat permanent de la transformation d'une société rurale en société urbaine. Or, ce qui fut peut-être valable durant la courte période de l'émergence industrielle ne l'est plus nécessairement dans d'autres conditions ou dans une économie arrivée à maturité. De plus, les deux processus

sont prises en charge par d'autres unités spécialisées tandis que l'unité originale se concentre sur des fonctions plus réduites. Cette différenciation a pour but de remplir plus efficacement chaque fonction.

(4) T. Parsons, « La parenté aux Etats-Unis », *op. cit.*, p. 138.

ne sont pas forcément liés et une évolution des faits peut agir sur l'un sans nécessairement agir sur l'autre.

Dans une perspective d'évolution historique, l'apparente contradiction entre les théories de la famille nucléaire isolée et de la famille élargie modifiée pourrait s'expliquer.

L'hypothèse de la famille élargie modifiée reconnaît le processus de nucléarisation de la famille mais conteste l'isolement du noyau conjugal. Depuis 1935, époque où Parsons a lancé sa théorie, un laps de temps s'est écoulé. Si, dans leur ensemble, les structures sociales et professionnelles sont restées inchangées, ce qui explique le maintien de la nucléarisation de la famille, certaines transformations se sont produites sur le plan technique, culturel, démographique... n'exigeant plus l'isolement de la famille conjugale comme adaptation indispensable aux mobilités géographique et sociale ou aux normes d'universalisme de la société moderne (5), d'où le passage à l'hypothèse de la famille élargie modifiée.

L'opposition entre les deux hypothèses s'estompe-t-elle également *au niveau de l'analyse empirique ?* La réponse à cette question apparaît affirmative.

A l'égard du processus de nucléarisation, les résultats des études empiriques n'infirment nullement la thèse de Parsons. S'il s'est avéré que d'étroites relations de parenté persistent fréquemment, la caractéristique principale de la famille moderne n'en est pas moins la grande autonomie du couple se manifestant extérieurement par l'indépendance de l'habitat.

En ce qui concerne l'isolement du noyau conjugal, une étude plus nuancée des écrits de Parsons révèle que celui-ci ne parle généralement que de l'isolement « *relatif* » de la famille nucléaire c.-à-d. isolement qui ressort par contraste avec la situation familiale du passé ou de sociétés plus primitives. Ses affirmations, d'autre part, ne furent établies que d'un point de vue théorique et ne démentent nullement que dans la réalité cer-

sens qu'il n'est incorporé dans aucun groupe familial de restreinte et leurs apparentés.

« Le système familial est structurellement isolé en ce

(5) E. LITWAK, « Occupational Mobility and Extended Family Cohesion », *American Sociological Review*, vol. 25, février 1960, pp. 9-21.
E. LITWAK, « Geographical Mobility and Extended Family Cohesion », *American Sociological Review*, vol. 25, juin 1960, pp. 385-394.

sens qu'il n'est incorporé dans aucun groupe familial de solidarité plus étroite que la solidarité conjugale. Mais ceci n'implique point que tout lien soit rompu au sein du réseau de parenté, ce qui serait d'ailleurs vraisemblablement impossible, étant donné l'importance psychologique majeure pour l'individu de sa famille d'orientation » (6).

Le concept de « famille nucléaire isolée » est un concept théorique qui se rapproche de la notion de type idéal. Parsons décrit un « modèle familial » qui, dans la logique structurale de sa méthode, répondrait à une fonctionnalité idéale du système plus qu'à un processus de causalité historique. De plus, il ne prend en considération qu'un modèle unique de réseau familial élargi, le modèle classique marqué par la proximité géographique, l'intégration professionnelle, l'autorité stricte de la famille élargie et l'accent placé sur les relations parentales plutôt que sur la famille nucléaire. Or, il y a place désormais entre les deux types polaires stéréotypés — famille nucléaire isolée et famille élargie classique — pour un troisième type, la famille élargie modifiée qui, tout en correspondant davantage aux données empiriques, apparaît fonctionnellement la mieux adaptée aux conditions de la société moderne.

B. HYPOTHESE DE LA FAMILLE ELARGIE MODIFIEE

1. Les études empiriques ayant mené à la formulation de cette hypothèse (7)

Depuis 1950, nombreuses furent les recherches de valeur visant à découvrir le vrai visage des relations de parenté générationnelles et intergénérationnelles. Ces études mirent à jour que, dans les sociétés modernes, la plupart des familles nucléaires ne demeurent pas aussi isolées émotionnellement et financièrement que l'hypothèse de Parsons n'amenait à le croire. Au contraire, elles sont impliquées dans un réseau de relations familiales élargies où existe une continuité considérable.

(6) T. PARSONS, « The Normal American Family », *op. cit.*, p. 35.

(7) Pour une revue de la plupart des recherches récentes, voir M. B. SUSSMAN et L. BURCHINAL, « Kin Family Network. Unheralded Structure in Current Conceptualization of Family Functioning », *Marriage and Family Living*, vol. 24, août 1962, pp. 231-240.

A Détroit, on découvrit qu'à peu près la moitié de la population rencontre ses apparentés au moins une fois par semaine et 25 % une fois par mois ou plus (8). D'autres échantillons à Los Angelès (9) et à San Francisco (10) révélèrent des modèles fort semblables. Partout les relations avec les membres de la famille élargie l'emportent de loin sur les contacts avec les collègues, voisins ou amis.

Plusieurs recherches décelèrent également un réseau bien élaboré d'aide et de services au sein du cercle de parenté. A Détroit, une telle aide existe dans 70 % des cas environ (11). A New-Haven, l'enquête menée par Sussman sur les modèles d'assistance au sein des familles de classe moyenne lui apprit de même que 79 % des parents fournissent aide et services à leurs enfants mariés (12). Une autre étude encore à Cleveland indiqua qu'approximativement 50 % des sujets sont aidés par leurs parents, frères et sœurs tandis que 93 % accordent une telle assistance à leurs parents et environ 80 % à leurs frères et sœurs (13). Les services réciproques peuvent recouvrir un grand nombre d'activités : dons ou prêts financiers, aide en cas de besoin, garde des enfants, échange de conseils, etc ... Les apparentés sont les premiers à être sollicités et à octroyer leur assistance en temps de crise (14).

Ces modèles d'interaction et d'assistance découverts aux Etats-Unis semblent d'ailleurs tout aussi manifestes dans d'autres pays occidentaux.

En Grande-Bretagne, par exemple, l'étude de Firth constata les relations familiales importantes que conservent les classes laborieuses et les familles italiennes de Londres. Elle mit en

(8) M. Axelrod, « Urban Structure and Social Participation », *American Sociological Review*, vol. 21, février 1956, pp. 13-18.

(9) S. Greer, « Urbanism Reconsidered : A Comparative Study of Local Areas in a Metropolis », *American Sociological Review*, vol. 21, février 1956, pp. 20-25.

(10) W. Bell et M. Boat, « Urban Neighbourhoods and Informal Social Relations », *American Journal of Sociology*, vol. 62, janvier 1957, p. 396.

11) H. Sharp et M. Axelrod, « Mutual Aid Among Relatives in an Urban Population », in R. Freedman et al. (éds) *Principles of Sociology*, N.Y., Holt, Rinehart and Winston, 1956, pp. 433-439.

(12) M. B. Sussman, « The Help Pattern in Middle Class Family », *American Sociological Review*, vol. 18, février 1953, pp. 22-28.

(13) M. B. Sussman, « The Isolated Nuclear Family : Fact or Fiction ? », *Social Problems*, vol. 7, 1959-60, pp. 33-40.

(14) M. B. Sussman et L. Burchinal, « Parental Aid to Married Children : Implications for Family Functioning », *Marriage and Family Living*, vol. 24, novembre 1962, pp. 320-332.

évidence que, dans une complexe urbain occidental, la parenté fournit un terrain de choix pour la sélectivité personnelle (15). Poursuivant cette étude, Young et Willmott reconnurent à leur tour que, bien que la parenté ne constitue plus le schéma de base de la structure sociale, la famille nucléaire est loin de rester isolée : ses membres entretiennent des relations fréquentes et intimes avec les parents et au minimum quelques frères et sœurs, oncles et tantes, cousins et cousines ... (16).

Partout, les auteurs arrivaient à la même constatation : lors du mariage, les jeunes s'établissent en règle générale dans une résidence séparée et acceptent l'idée d'une indépendance financière. Néanmoins, les enfants mariés conservent une place importante dans la vie de leurs parents et considèrent généralement comme bienvenus tant l'intérêt que l'aide de leurs apparentés. La famille, dans les nations les plus industrialisées, n'avait pas acquis les caractéristiques supposées du système familial nucléaire. Une reconceptualisation des positions théoriques de la famille nucléaire isolée s'avérait indispensable.

2. Le concept de famille élargie modifiée

S'appuyant sur les conclusions de ces études empiriques, Litwak s'est attaché dans plusieurs de ses écrits (17) à développer le concept de famille élargie modifiée. Celle-ci se différencie à la fois de la famille élargie classique et de la famille nucléaire isolée. Les unités nucléaires, autrefois soumises à l'autorité d'un seul chef, jouissent à présent d'une autonomie considérable, n'étant plus liées ni économiquement ni géogra-

(15) R. FIRTH et J. DJAMOUR, *Two Studies of Kinship in London*, London, Athlone Press, 1956, 93 p.

(16) M. YOUNG et P. WILLMOTT, *Family and Kinship in East London*, London, Routledge and Kegan, 1959, 232 p.

(17) Cf. notamment :

E. LITWAK, « The Use of Extended Family Groups in the Achievement of Social Goals : Some Policy Implications », *Social Problems*, vol. 7, 1959-60, pp. 177-187.

——, « Occupational Mobility and Extended Family Cohesion », *American Sociological Review*, vol. 25, février 1960, pp. 9-21.

——, « Geographical Mobility and Extended Family Cohesion », *American Sociological Review*, vol. 25, juin 1960, pp. 385-394.

——, « Extended Kin Relations in an Industrial Democratic Society », in E. SHANAS et G. STREIB (éds), *Social Structure and the Family : Generational Relations*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, New-Jersey, 1965, pp. 290-325.

phiquement. La famille conjugale, toutefois, ne fait pas face au monde en tant qu'unité isolée car les membres des nucleus demeurent unis par un échange significatif d'aide et de contact.

La famille élargie modifiée est formée d'un ensemble de familles nucléaires apparentées, situées sur une base égalitaire et unies entre elles par des liens d'affection. Elle se définit par la survivance entre ses membres d'un réseau actif de relations sociales avec ses matrices complexes d'aide et de services. Elle se caractérise en outre par cinq phénomènes spécifiques :

(1) *le processus de sélection de la parenté* qui réduit la famille élargie aux membres « effectifs » (18) et lui confère une structure essentiellement variable : tantôt elle se limitera à la parenté proche, tantôt elle atteindra des parents de degré fort éloigné, ce qui rend impossible de décrire empiriquement un réseau-type adapté à l'ensemble des familles.

(2) *la mise en relief de la dimension et de la fonction relationnelle de la famille.* Les fonctions de relations entre proches (fonctions de service, de contact et d'intimité entre les membres du groupe familial) sont davantage appréciées pour elles-mêmes et prennent un relief qu'elles ne connaissaient pas autrefois.

(3) *le partage des fonctions entre familles et organisations formelles.* Le concept de différenciation fonctionnelle est compris ici dans un sens fort différent de celui défini par Parsons. Selon l'hypothèse de la famille nucléaire isolée, familles et institutions sociales opèrent dans des sphères totalement distinctes : la famille nucléaire se concentre sur quelques fonctions fondamentales (la socialisation de l'enfant et la stabilisation émotionnelle des adultes) tandis que les organisations formelles reprennent toutes les autres fonctions. Pour Litwak, par contre, il n'existe pas de fonctions réservées spécifiquement à la famille ou à la société mais chaque fonction comporte certaines tâches revenant les unes au groupe d'apparentés, les autres aux organismes sociaux. Dans chaque domaine, familles

(18) « Dans un système bilatéral, chaque individu possède d'innombrables obligations de parenté vague à maintenir. Par conséquent, chaque individu se doit de sélectionner un certain nombre de parents « effectifs » dans cet univers de parents « nominaux » de même que ces apparentés à leur tour sélectionnent ou rejettent l'individu en tant que parent effectif... ». Cf. B. Farber, *Family : Organization and Interaction*, San Francisco, Chandler Publ. Company, 1964, pp. 195-200.

et institutions spécialisées partagent leurs efforts et coordonnent leurs comportements en vue d'un accomplissement optimum des buts (19) : les organisations formelles remplissent la part des activités qui peut être standardisée et évaluée socialement, le groupe familial se spécialise dans les tâches non uniformes et à base d'évaluation personnelle (20).

(4) *la disparition du soutien professionnel.* Auparavant, il y avait intégration professionnelle: les activités professionnelles se transmettaient généralement de père en fils. Dans la famille élargie modifiée, au contraire, chaque unité nucléaire est censée agir par elle-même tant dans la recherche d'un travail que d'un avancement professionnel. La bureaucratisation des emplois a provoqué l'éclatement de la famille en tant qu'unité de production et l'institutionnalisation des professions a entraîné des critères objectifs de mérite professionnel.

(5) *l'indépendance relative de la famille nucléaire.* Intimement liées à la disparition du soutien professionnel sont les normes tacites de non-interférence, d'indépendance et d'autonomie financière incluses dans le concept de famille élargie modifiée. Les diverses unités nucléaires forment à présent une coalition égalitaire sans modèle d'autorité strictement hiérarchisé, ni interférence ou contrôle réel du groupe familial. Elles ont en principe à se débrouiller par elles-mêmes pour subvenir à leurs besoins et à s'occuper de leurs propres affaires.

L'existence d'une famille élargie modifiée et de ses divers traits distinctifs ressort-elle en Belgique, comme dans d'autres pays, de l'analyse des relations familiales ? La réalité familiale

(19) Cf. la conclusion sur la fonctionnalité de la famille élargie modifiée pour une société industrielle urbaine.

(20) La fonction de socialisation des enfants, par exemple, était considérée antérieurement comme le monopole de la famille. Or, si elle comporte de nombreuses tâches non uniformes dont la famille, en tant que groupe primaire, s'occupe d'une façon plus efficace que l'organisation formelle, le développement de nurseries préscolaires et l'apparition de spécialistes d'enfants tels que pédiatres, nurses... suggèrent que les organisations formelles tendent progressivement à prendre sur elles une partie de cette fonction.

Inversément dans le domaine de l'éducation. La fonction éducative ne peut être envisagée comme la tâche exclusive des organismes scolaires. Si la famille ne joue plus le rôle primordial par rapport à l'école, il apparaît néanmoins de plus en plus clairement qu'une intervention familiale dans le processus éducatif s'avère indispensable à une bonne réussite de l'enfant sur le plan scolaire...

belge vient-elle à son tour confirmer l'hypothèse de Litwak ?

A ces questions, la présente recherche, menée dans l'agglomération bruxelloise durant l'année 1968, tente d'apporter quelques éléments de réponses (21).

L'ENQUETE

A. METHODOLOGIE

L'enquête porte sur la fréquence et le mode d'interaction de 60 couples avec leurs apparentés (parents, grands-parents, oncles, tantes, cousins et cousines du premier degré du mari et de la femme).

La liste des sujets à interroger fut obtenue par relations personnelles. Ne furent interviewées que les personnes qui remplissaient les conditions exigées (être belges, de classe moyenne, mariées depuis moins de 10 ans, habiter l'agglomération bruxelloise et avoir au moins l'un des deux parents en vie) et qui, de plus, acceptèrent volontairement de se soumettre au questionnaire. Cette méthode d'échantillonnage eut l'avantage de nous assurer l'intérêt et la coopération complète de nos répondants.

24 des 60 couples interrogés sont de classe moyenne inférieure, 36 de classe moyenne supérieure ; la durée moyenne de mariage est de 4, 1 ans ; ils ont dans l'ensemble de 1 à

(21) Sur certains points, une réponse plus nette et davantage représentative fut donnée par deux enquêtes plus extensives :
— celle de C. Henryon et E. Lambrechts sur le mariage en Belgique
— celle de J. Remy portant entre autres sur la famille étendue en milieu industriel urbain.

La première étude, menée sur un échantillon représentatif du pays, consacre toute une partie de ses efforts à l'analyse des relations entre les jeunes époux et le foyer de leurs parents. Elle se penche plus particulièrement sur les problèmes de la cohabitation avec les parents, de la fréquence des rencontres avec ces derniers et enfin de l'aide matérielle accordée par les parents depuis le mariage.

La seconde étude citée fut réalisée dans le cadre d'une enquête approfondie sur la signification sociale de l'espace dans la zone industrielle de Charleroi. Elle en tire une série de renseignements précieux sur le rôle de la famille étendue dans la fixation du lieu de résidence et sur sa place au sein du réseau des relations intimes.

Cf. C. Henryon et E. Lambrechts, *Le mariage en Belgique*, Bruxelles, Editions Vie Ouvrière, 1968, 259 p. ; J. Remy, « Persistance de la famille étendue dans un milieu industriel urbain ». *Revue Française de Sociologie*, VII - 4, octobre-décembre 1967, pp. 493-505.

2 enfants, l'âge médian des hommes est de 27,6 ans, celui des femmes de 26 ans.

Les données furent collectées au cours d'entretiens approfondis d'une durée d'environ deux heures. La technique d'interview fut à la fois formelle et informelle, de même que furent utilisées des questions structurées comme des questions ouvertes. Une partie des questions fut posée successivement au mari et à la femme, l'autre à la femme uniquement.

B. PRINCIPAUX RESULTATS

Bien qu'il faille faire preuve d'extrême prudence dans la généralisation des conclusions étant donné la taille limitée et le caractère peu représentatif de l'échantillon, les résultats de cette recherche illustrent, semble-t-il, avec netteté le concept de famille élargie modifiée. Les particularités propres à cette nouvelle structure de parenté apparaissent, à l'examen des réponses obtenues, se retrouver clairement en tant que caractéristiques de la vie familiale belge (22).

a) Structure des réseaux de relations familiales : processus de sélection de la parenté

La structure d'un réseau de relations familiales est déterminée par divers facteurs : la répartition géographique des apparentés, les fréquences et occasions de contact, la quantité et la nature de l'aide et des services réciproques.

Pour ce qui est de la *répartition géographique,* si lors du mariage la néolocalité semble plutôt de règle, le jeune couple s'installe généralement assez près de ses parents pour avoir toute facilité à conserver avec eux un contact étroit : 19,4 % des répondants résident dans la même maison ou le même quartier que leurs pères et mères ; 44,5 % dans la même ville ; 30,6 % dans un rayon de 100 kms et 5,5 % seulement à plus de 100 kms. Parmi les autres apparentés, une plus grande dispersion se retrouve. Leur proximité géographique est ordinairement accidentelle ou bien encore est-elle due à un rapprochement simultané autour du pôle parental.

(22) Bien que portant sur des échantillons différents, les deux études mentionnées à la note précédente aboutissent sur ce plan à des résultats semblables aux nôtres.

Le degré de parenté apparaît aussi comme facteur déterminant lorsqu'on étudie la *fréquence des interactions* au sein du réseau familial. Les relations entre proches apparentés se caractérisent de manière remarquable par une haute fréquence des contacts : 10 % des pères et mères sont vus tous les jours ; 46,3 % toutes les semaines et les autres, mis à part quelques rares exceptions, une fois par mois au moins. Avec les grands-parents, frères et sœurs, le rythme des rencontres diminue sensiblement mais reste toutefois élevé : en moyenne, mensuel. Par contre, seuls 9,6 % des oncles et tantes et 5,6 % des cousins et cousines sont vus plus d'une fois par mois.

La présente enquête permet de plus de distinguer entre relations de type « *formaliste* » et relations d'ordre « *préférentiel* » :

— Les relations intergénérationnelles sont plutôt du type formaliste et cérémonieux, surtout vis à vis des apparentés moins proches : grands-parents, oncles et tantes.
— Les relations d'ordre préférentiel s'exercent davantage au sein de la même génération. Elles sont actives dans le maintien des contacts entre frères et sœurs ainsi qu'entre cousins et cousines : un certain nombre d'entre eux se choisissent comme amis intimes (cf. tab. 1).
— Quant aux pères et mères, ils constituent un pôle particulier et privilégié dans la structure de parenté. Les enfants conservent ordinairement à leur égard un sentiment d'ambivalence fait à la fois d'affection et de contrainte, d'un désir confus d'autonomie et de contact étroit.

Tableau 1

Apparentés considérés comme des amis intimes (*)

Nombre de couples	Reconnaissent avoir comme véritables amis :					
	Parents	Grands-parents	1 frère, 1 sœur	1 cousin, 1 cousine	1 oncle, 1 tante	1 autre apparenté
28	2	2	12	14	1	2

(*) Seuls ont été retenus les 28 couples sur 60 qui déclaraient avoir développé des liens d'amitié « intime » avec l'un ou l'autre de leurs apparentés. Ces couples peuvent avoir comme amis intimes plusieurs apparentés simultanément.

Enfin, pour compléter cette image structurale, il reste à analyser *la structure des réseaux d'aide et de services* au sein de la famille élargie. L'analyse révèle qu'un grand nombre d'interdépendances subsistent entre les membres du groupe familial. Environ 8 couples sur 10 accordent, de quelque manière, leur assistance à des apparentés en même temps qu'ils reçoivent d'eux l'une ou l'autre forme d'aide. Ceci ne signifie cependant pas que tous les apparentés inconsidérément participent dans la même mesure à ces modèles d'aide réciproque.

Tableau 2

Echange d'aide et de services suivant le degré de parenté (*)

Formes d'échange		Degré de parenté				
		Parents	Grands-parents	Frères et sœurs	Oncles et tantes	Cousins et cousines
Ont reçu	- une aide financière des	26	—	4	2	—
	- des services des	36	—	30	6	4
Ont accordé	- une aide financière aux	4	—	30	6	4
	- des services aux	8	2	34	2	4

(*) Ont été considérés dans l'analyse les 58 couples sur 60 qui mentionnaient avoir échangé une forme quelconque d'aide avec leurs apparentés durant les deux années précédant l'interview. Les couples peuvent recevoir ou accorder leur aide à plusieurs catégories simultanément.

Comme le montre le tableau 2, l'aide tend surtout à se produire entre proches apparentés. Plus de 2/3 des couples qui ont des parents et frères et sœurs en vie en reçoivent quelqu'important type d'aide. Par contre, seule une très faible proportion déclare échanger de l'aide avec les oncles et tantes, cousins, cousines ou parents plus éloignés. Moins de 1/20ème des couples reçoivent quelqu'assistance substantielle de ces apparentés.

Cet ensemble de données semble indiquer que la véritable infrastructure du système de parenté réside dans les relations étroites que maintiennent entre elles la famille nucléaire de procréation et la famille d'orientation de chacun des conjoints.

Les autres apparentés sont intégrés au sein du cercle familial à des degrés divers suivant les circonstances individuelles.

Considérant la double dimension d'un réseau de relations — la dimension horizontale représentée par le nombre d'apparentés en interaction dans le groupe et la dimension verticale constituée par la profondeur, l'intimité des relations, — il semblerait que, dans la société moderne, une intensification de la profondeur des liens soit venue compenser la perte d'extension de la parenté. La restriction de la première dimension s'est faite au profit de la seconde.

b) Dimension relationnelle de la famille : fonctions de contact, d'aide et de services

Parsons avait mis en contraste la domination de la structure sociale par la parenté dans les sociétés primitives avec la perte des fonctions familiales dans la société contemporaine.

En accord avec la plupart des études récentes, les conclusions de la recherche entreprise révèlent que, bien que la spécialisation de la société industrielle ait entraîné pour le groupe familial la perte d'une partie de ses activités, celui-ci n'en a pas délaissé pour autant l'entièreté de ses fonctions. Certaines d'entre-elles — fonctions d'identification, de socialisation, de support émotionnel — se manifestent peut-être de manière plus vague, plus subtile, donnant lieu moins directement à une prise de conscience mais d'autres, au contraire, — fonctions de contact, de protection, d'assistance financière, d'aide et de services — sont de plus en plus clairement reconnues et prennent un relief nouveau.

Fonction de contact

Les apparentés restent, en Belgique, une source importante de compagnonnage et de soutien mutuel : nos résultats sur ce point semblent formels. Les rencontres et visites interfamiliales, si elles s'étendent à un nombre relativement restreint d'apparentés, sont nombreuses et revêtent souvent un caractère intime. De plus, la fonction de contact en recouvre plusieurs autres qui, à leur tour, apparaissent fort importantes :

— *la fonction cérémonielle,* par exemple, est nettement marquée et se manifeste dans l'ensemble du réseau. Les fêtes et cérémonies représentent la principale occasion de rencontre avec les oncles, tantes, cousins, cousines et, même dans les relations entre parents et enfants mariés, elles occupent une place non négligeable. Près de 5 couples sur 6 ont l'habitude de passer en famille les grandes fêtes telles Noël, Pâques, Nouvel-An. De même, les cérémonies: mariages, naissances, anniversaires... font couramment l'objet de réunions familiales.

— *une participation commune aux activités de loisir* existe elle aussi pour une large part au sein du cercle familial. Les vacances et week-ends sont pour beaucoup, surtout dans le cas d'une certaine distance résidentielle, un moment propice pour retrouver leurs apparentés, que ce soit à la maison de week-end ou au home parental : 36,5 % des parents, 13 % des frères et sœurs, 8 % des oncles et tantes et 4 % des cousins et cousines sont « contactés » régulièrement à cette occasion. En outre, 51,3 % des couples participent à des activités récréatives en compagnie de leurs pères et mères et sans doute, d'après les différents commentaires obtenus, un nombre plus impressionnant encore avec les frères et sœurs ou autres apparentés dont ils se sont fait des amis intimes (Cf. tab. 1).

— enfin, constituer pour ses membres un *soutien moral et affectif* serait devenu, semble-t-il, une des fonctions les plus importantes du groupe de parenté. L'individu recherche dans la sécurité des liens familiaux un moyen de défense contre l'isolement, contre le sentiment de solitude et d'inadaptation qu'il ressent face à un changement social rapide. Dans les situations d'ennuis ou de crise, quand il se sent particulièrement faible et isolé, les apparentés, mieux que quiconque, lui semblent aptes à fournir l'affection et le support émotionnel dont il a besoin. L'importance de cette fonction est clairement traduite par l'une des personnes interrogées:

« En cas de malheur, les amis vous oublient et vous tournent le dos... Les parents eux sont toujours là pour

vous accueillir et vous aider. Leur tendresse est précieuse en ces moments ... »

Fonction d'assistance

Les données obtenues en Belgique semblent confirmer celles des autres pays (23). Pratiquement toutes les familles peuvent être considérées comme englobées dans un réseau actif d'aide mutuelle et de collaboration économique par le fait qu'elles ont donné ou reçu une ou plusieurs formes d'assistance durant les deux années précédant l'interview. Aide et services semblent devenus des modes de comportement institutionnalisés à l'occasion de certains évènements : mariage, naissance, décès, accidents, catastrophes, troubles personnels. L'aide est échangée avec une particulière intensité entre parents et enfants mariés. En plus de dons ou prêts financiers, les parents rendent à leurs enfants de nombreuses formes de services. En retour, ils semblent surtout attendre de la part de ces derniers une réponse affective, des attentions personnelles, la participation à certaines de leurs activités.

— *assistance sous forme de services*

L'échange d'aide sous forme de services s'effectue surtout entre proches apparentés, tant d'ailleurs entre frères et sœurs qu'entre parents et enfants mariés (cf. tab. 2).

Cet échange d'aide entre les membres de la famille élargie peut se réaliser sous des formes diverses. Les soins aux enfants, leur prise en pension temporaire et l'aide durant la maladie en constituent les formes les plus fréquentes. Plus de 80 % des couples reçoivent ce type d'aide et une proportion semblable le rend. L'aide aux travaux ménagers vient en second lieu par ordre d'importance. Près d'un quart des couples bénéficient d'une telle aide, celle-ci leur étant rendue principalement par leurs parents. D'autres types d'aide sont échangés considérablement moins souvent que ne le sont les précédents. Seul un couple sur 10 reçoit ou donne de l'aide telle que prêt d'acces-

(23) Cf. notamment :
H. SHARP et M. AXELROD, « Mutual Aid Among Relatives in an Urban Population », *op. cit.*
M. B. SUSSMAN, « The Help Pattern in Middle Class Family », *op. cit.*

soires, peinture ou décoration du home familial, hébergement occasionnel, conseils professionnels et autres, ...

— *assistance financière*

Tout comme l'aide sous forme de services, l'assistance financière est surtout échangée entre parents proches. Toutefois, elle s'établit davantage des parents aux enfants mariés qu'entre frères et sœurs ou autres membres de la famille. L'aide octroyée par les parents en cette matière apparaît même si persistante que la notion d'autonomie financière du jeune couple devrait être sérieusement remise en question. 26 couples sur 60 ont été aidés financièrement par leurs parents alors que 4 couples seulement ont reçu une telle aide de leurs frères et sœurs et 2 de leurs oncles et tantes. (cf. tab. 2).

Une assistance financière *directe* semble toutefois rarement accordée de manière continue. Seuls 4 couples sur l'ensemble de l'échantillon sont subsidiés de façon permanente par les parents de la femme au moyen d'un revenu mensuel fixe. Ordinairement, une telle aide est considérée comme dépassant les limites admises car elle produit ou reflète une dépendance que ni les parents, ni les enfants ne jugent appropriée. Après une aide au mariage sous forme de dot (25 couples sur 60 ont reçu une dot, 12 des parents de la femme, 7 des parents du mari et 6 à la fois des parents du mari et de la femme), les dons financiers se limiteraient habituellement aux cas d'urgence (maladies, accidents) ou de circonstances familiales importantes telles naissances, anniversaires des enfants et petits-enfants. L'assistance financière directe peut également prendre la forme de dons ou prêts considérables lors d'un achat important : appartement, automobile, ameublement ... Enfin pour 8 couples sur 60, un complément de ressources est accordé par la constitution d'une réserve d'épargne au nom des petits-enfants.

Quant à l'aide régulière et continue, elle est le plus souvent *indirecte*. Les enfants ont ainsi moins l'impression que l'on empiète sur leur indépendance et, surtout en ce qui concerne l'homme, sur son rôle de gagne-pain de la famille. Cette aide semble généralement apportée avec une grande discrétion car les enfants ont leur fierté et ne veulent pas être aidés. Elle

peut prendre des formes fort diversifiées. Les plus courantes en sont les dons aux petits-enfants (jouets, vêtements,...) et les cadeaux d'ameublement durant les premières années de vie conjugale. Viennent ensuite par ordre d'importance : l'offre de repas réguliers ou occasionnels, l'octroi de vacances gratuites au couple durant les premières années de mariage, aux petits-enfants ensuite, le don de vêtement au mari ou à la femme. D'autres formes d'aide comme le don d'une voiture, de places de spectacle ou d'approvisionnement pharmaceutique seraient accordées beaucoup plus rarement.

Dans le cadre de cette étude, remarquons, d'autre part, qu'une forte intensité de contact va généralement de pair avec une plus forte intensité tant de l'assistance financière que générale. Par contre, une moindre fréquence des interactions se trouve liée, parallèlement, à une réduction de l'aide et des services (cf. tab. 3).

Tableau 3

Relations entre fonctions de contact et d'assistance
(en %) n = 120

3a. Relation entre l'intensité de la fonction de contact et celle de l'assistance financière indirecte

Fonction de contact	Fonction d'assistance financière indirecte		
	Forte	Moyenne	Faible
Forte (n = 42)	33,3 %	23,9 %	42,8 %
Moyenne (n = 48)	12,5 %	37,5 %	50 %
Faible (n = 30)	6,4 %	22,6 %	67 %

3b. Relation entre l'intensité de la fonction de contact et celle de l'assistance financière directe.

Fonction de contact	Fonction d'assistance financière directe		
	Forte	Moyenne	Faible
Forte (n = 42)	19,1 %	28,1 %	42,8 %
Moyenne (n = 48)	8,3 %	41,7 %	50 %
Faible (n = 30)	—	20 %	80 %

3c. Relation entre l'intensité de la fonction de contact et celle de l'assistance sous forme de services.

Fonction de contact	Fonction d'assistance sous forme de services		
	Forte	Moyenne	Faible
Forte (n = 42)	42,8 %	23,9 %	33,3 %
Moyenne (n = 48)	20,8 %	29,2 %	50 %
Faible (n = 30)	—	33,3 %	66,7 %

La corrélation entre les variables de contact et d'assistance apparaît ici nettement positive. Bien que l'on ne puisse préjuger du sens de la relation et qu'il y aurait lieu de procéder à des analyses plus fines, ces résultats amènent à penser que la continuité des relations familiales favoriserait un échange intense d'aide et de services de même que la coopération étroite faciliterait une meilleure compréhension réciproque et entraînerait le développement d'interactions familiales intimes.

c) Partage des fonctions entre familles et organisations formelles : place de la famille élargie dans l'ensemble des relations sociales

La société moderne s'équipe de façon à guider, conseiller et assister le citoyen dans une série de domaines. Les institutions sociales viennent concurrencer la famille dans ses fonctions d'assistance. Les clubs et associations de loisir se substituent progressivement à la parenté en matière récréative. Les amis, voisins et compagnons de travail jouent souvent un rôle de contact réservé autrefois exclusivement à la famille.

Cette diversité de substituts accaparant bon nombre de fonctions familiales soulève une double question :

— Quelle importance exacte conserve la famille élargie parmi l'ensemble des relations sociales ?

— Comment expliquer que les différentes structures de remplacement ne parviennent pas à éliminer le groupe familial en place ?

Importance relative de la famille élargie par rapport aux autres relations sociales

L'importance que conserve la famille élargie semble ressortir d'une manière frappante dans cette étude. Les tableaux 4 et 5 sont à cet égard très significatifs.

Tableau 4

Fréquence relative des relations familiales par rapport aux autres relations sociales (en %) n = 60

	Pourcentage des couples ayant des contacts (*) avec les			
	Apparentés	Amis	Voisins	Clubs ou associations
Tous les jours	30 %	6,6 %	3,3 %	3,3 %
Une ou plusieurs fois par semaine	60 %	30 %	20 %	13,3 %
Une ou plusieurs fois par mois	8,3 %	40 %	20 %	23,3 %
Au moins une fois par mois	98,3 %	76,6 %	43,3 %	39,9 %

(*) Par contacts, on entend ici les visites amicales réciproques ou, dans le cas de clubs et associations, le participation à l'une de leurs activités.

Les visites familiales l'emportent sur tous les autres modèles de relations sociales. La presque totalité des interviewés ont des contacts au moins hebdomadaires avec l'un ou l'autre apparentés alors qu'un tiers seulement rencontre aussi fréquemment les amis, et bien moins encore les voisins. Quant aux clubs et associations, seuls de rares couples y participent.

La parenté, de plus, représente pour l'individu la première source de secours en cas d'ennuis ou de nécessité. La majorité des répondants recourent aux apparentés lorsqu'ils ont besoin de conseils, en cas de difficultés financières ou quand il s'agit de solliciter aide et services. Par contre, seul un nombre restreint s'adresse également aux amis tandis que rares sont ceux qui, à l'occasion, contactent aussi des voisins ou des compagnons de travail.

Tableau 5

Importance fonctionnelle des relations de parenté parmi les autres relations sociales (en %) n = 60 (*)

	Pourcentage des couples s'adressant aux				
	Apparentés	Amis	Voisins	Relations de travail	Institutions
Pour des conseils	76,6 %	53,3 % uniquement ou principalement 13,3 %	16,3 %	23,3 % uniquement ou principalement 3,3 %	16,6 %
Pour une aide financière	60 %	16,6 % uniquement ou principalement 6,6 %	—	—	26,6 % uniquement ou principalement 6,6 %
Pour aide et services	86 %	70 % uniquement ou principalement 10 %	23,3 %	6,6 %	22 % uniquement ou principalement 6,6 %

(*) Les sujets peuvent s'adresser simultanément à plusieurs catégories. Dans ce cas, sauf si nous l'avons indiqué explicitement, les parents puis les amis arrivent toujours en première position par ordre d'importance.

Cependant, négliger le rôle des institutions sociales en société urbaine serait aller à l'encontre d'une évidence manifeste. 26,6 % des couples reconnaissent se tourner vers de telles institutions pour des prêts ou dons financiers, 22 % pour en obtenir de l'aide et 16,6 % pour en solliciter des conseils. Et ces chiffres sous-estiment très certainement la réalité car bon nombre des organismes sociaux (crèches, assurances, écoles, sécurité sociale etc...) se sont à ce point intégrés à la vie courante que la plupart des sujets ne pensent même plus à les mentionner de manière explicite.

Sans supplanter la famille, les services sociaux complètent son action. Peu de parents ou grands-parents peuvent suivre l'évolution culturelle de l'enseignement ; peu peuvent, par leurs

propres moyens, subvenir aux besoins des enfants en période de maladie ou de chômage. Ce soutien vital, les services sociaux le fournissent. Ils permettent ainsi aux unités nucléaires de maintenir entre elles des relations moins tendues car dégagées de tout caractère de nécessité.

Inadéquation des nouvelles structures à éliminer le groupe familial

La famille élargie semble posséder un caractère spécifique et irremplaçable dans l'accomplissement de certaines fonctions. Pour bien le comprendre, il importe de noter non seulement le fait que l'aide est fournie mais aussi la manière dont elle est accordée. Le contraste apparaît ici avec force entre, d'une part, les techniques professionnelles des services sociaux qui n'octroient leur aide qu'après investigation détaillée des prétentions légales du « client » et, d'autre part, les techniques non professionnelles de la famille élargie qui rend service sans poser de questions ni exiger l'observation de prescriptions légales. Dans la lutte compétitive entre famille élargie et institutions sociales pour l'accomplissement d'une seule et même fonction, il devient dès lors évident que, pour tous les problèmes idiosyncratiques, l'action de l'apparenté s'avérera beaucoup plus efficace qu'une intervention bureaucratique. Or, à côté des buts normatifs poursuivis par les organismes sociaux, des relations personnelles et intimes seront toujours nécessaires pour répondre aux besoins profonds de la personnalité humaine. Le noyau nucléaire donne naissance à de telles relations mais celles-ci se limitent à un nombre restreint d'individus. La famille élargie dispose davantage de ressources matérielles et humaines ; elle fonctionne pour les membres de la famille nucléaire comme un système de soutien de seconde ligne visant à assurer l'équilibre vital de leur personnalité.

d) Le soutien professionnel

A l'encontre des affirmations de Litwak, le soutien professionnel ne semblerait pas avoir totalement disparu de nos sociétés urbaines. Cette disparition est envisagée comme une norme idéale mais ne se retrouve pas dans la réalité. Deux

études rapportées par M.B. Sussman suggéraient déjà des modèles de participation familiale aux activités professionnelles (24). Les résultats de la présente étude laissent également apparaître cette action du groupe familial dans le domaine du soutien professionnel. 13 couples sur 60, c.à.d. près d'un couple sur 4, ont été aidés par leurs apparentés dans l'obtention d'un travail ou d'une promotion professionnelle, ce qui constitue un pourcentage non négligeable. Toutefois, ce népotisme professionnel a pris un sens tout différent. Il n'exclut pas l'exigence d'une qualification professionnelle de la part du bénéficiaire. Il constitue généralement un avantage, une facilité offerte mais n'élimine nullement la compétence suivant laquelle ces individus comme les autres continueront à être jugés. De par l'existence d'un système salarial, le soutien professionnel ne représente plus une nécessité vitale pour l'individu et ainsi ne le place plus dans un état de dépendance car il peut de nos jours s'en soustraire à tous moments.

e) Contrôle et indépendance de la famille nucléaire

Dans l'ensemble, l'indépendance du nouveau couple apparaîtrait comme un phénomène bien institutionnalisé. Chaque unité nucléaire fonctionne désormais de manière autonome. Le groupe de parenté peut exercer une certaine influence mais dirige rarement les décisions ou actes de la famille nucléaire dans une situation donnée. Les décisions sur le contenu et le moment de l'action sont devenues la responsabilité du couple lui-même.

Les parents submergent généralement leurs enfants de conseils de tout ordre, et même parfois de critiques ouvertes. Peu cependant manifestent leur désapprobation autrement qu'en paroles et bien souvent encore d'une manière voilée. Seuls 4 couples avouent qu'en cas de désaccord, les parents affirment ouvertement leur réprobation au moyen de ce qu'on pourrait appeler un système effectif de sanctions : diminution de l'aide et introduction d'une certaine réserve dans les relations. Pour 15 couples, la désapprobation est purement morale, et prend la forme d'allusions et critiques. Pour 28, l'interven-

(24) Cf. M. B. SUSSMAN, « Relationship of Adult Children with their Parents in the United States » in E. SHANAS et G. STREIB (éds.), *Social Structure and the Family : Generational Relations*, pp. 62-92.

tion se limite à des conseils non sollicités. Quant aux autres, les parents leur laissent apparemment toute liberté de mener le genre de vie qu'ils désirent (25).

La fonction de contrôle parental semble donc s'être fondamentalement modifiée. Il ne s'agit plus d'un système coercitif réglé par un mécanisme de gratification - sanction, mais d'un contrôle « directif », d'un « apprentissage à la liberté ». Une importante fonction de conseil semble s'être substituée à celle d'un contrôle strict.

Il serait néanmoins erroné de donner de la réalité une image trop idéale, comme le fit Litwak. Une certaine indépendance de la famille nucléaire existe mais elle n'en est pas moins le résultat d'un difficile équilibre où conflits et dilemnes sont loin d'être absents.

Plusieurs forces s'affrontent : d'un côté, le profond besoin d'indépendance et d'autonomie sentimentale du nouveau couple ; de l'autre, l'attente des parents à conserver une certaine mainmise sur la vie de leurs enfants, attente qui ne vient souvent que renforcer le désir affectif et matériel que les enfants en ressentent eux-mêmes. De la rencontre de ces éléments contradictoires naît généralement une situation de tension et d'équilibre instable que traduit la crainte exprimée par la plupart des couples d'une ingérence des parents dans leur vie intime. Si l'hostilité ouverte est rare, simplement parce que trop inconfortable pour tous les individus concernés, par contre, la tension implicite semble rarement éliminée. Néanmoins, certaines formes d'ajustement sont généralement acceptées. Pour concilier l'indépendance de la famille nucléaire avec la persistance au sein du réseau d'un échange d'aide et de services, un certain nombre de *mécanismes régulateurs* entrent en jeu. Par leur intermédiaire, l'aide sera moins ressentie comme un don, ce qui délivre ceux qui la reçoivent de toute impression d'obligation.

Quels sont ces divers moyens de régulation ?

E. Litwak, dans son propos théorique, en relève un certain nombre :

(25) Ce qui ne va pas nécessairement de pair avec une absence d'aide ou de contact.

— *la prise en charge partielle de la famille nucléaire par les organisations formelles.* Seule une partie de l'aide et des services provient encore de la parenté. Si celle-ci fait défaut, le recours aux organismes officiels est toujours possible.
— *le principe de l'institutionnalisation de l'aide.* L'aide sera donnée principalement en des occasions « institutionnalisées » où la société s'attend à ce que les apparentés interviennent: anniversaires, Nouvel-An, période de maladie...
— *l'aspect souvent conpétitif de l'aide* entre les divers membres du groupe familial : les parents du mari ne veulent pas faire moins que les parents de la femme; tel apparenté veut rendre service afin de renforcer un lien de préférence...
— *le camouflage de l'aide.* L'aide est accordée ordinairement de manière très discrète et l'initiative en est le plus fréquemment abandonnée aux parents eux-mêmes.
— enfin, *la réciprocité de l'aide.* Celle-ci peut être psychologique ou plus matérielle : satisfaction morale retirée par les parents d'une participation durable à la vie de leurs enfants ou espoir d'une assistance durant leur vieillesse.

Les observations réalisées, si elles ne permettent pas vraiment de vérifier le fonctionnement de ces mécanismes, n'apportent tout au moins aucune contradiction aux données de Likwak. Par ailleurs, elles mettent en lumière l'existence d'autres modes de régulation qu'il conviendrait d'ajouter aux précédents, tels :
— *le maintien volontaire d'une certaine distance géographique,* destiné à permettre aux unités nucléaires de fonctionner de façon indépendante, tout en conservant le contact aux moments souhaités.
— *ou encore une entente tacite quant à la sélection des lieux et moments de rencontre.* Celle-ci se marque, par exemple, dans le fait que les interactions ont lieu davantage chez les apparentés que chez le jeune couple et que les parents ne s'introduisent en général chez leurs enfants que sur invitation (43,3 %) ou après avoir averti de leur visite (36,6 %).

En outre, à côté de ces divers mécanismes, il ne faudrait pas oublier de citer les grandes transformations sociales, qui, dans la société moderne, ont constitué la base même du système d'équilibre des relations familiales : transformations nor-

matives qui entraînèrent la démocratisation des relations parents-enfants avec le changement des rapports d'autorité-soumission en rapports principalement affectifs ; transformations économiques qui donnèrent naissance au système salarial et à ses diverses implications sur le plan de l'indépendance de la famille nucléaire.

***

En définitive, l'équilibre du réseau de relations familiales résiderait en un compromis : chacune des parties en présence est relativement consciente du système d'attentes de l'autre et sait que si elle dépasse les limites admises, la relation deviendra dysfonctionnelle les inconvénients surpassant pour le partenaire la fonction positive de la relation) et le système pourra être rompu à tout moment. Or ceci n'est souhaité ni par l'un, ni par l'autre, étant donné les avantages que chacun retire de la relation.

Au sein de la famille élargie modifiée, la grande nouveauté consiste avant tout dans la transformation du caractère obligatoire des relations familiales, étant donné les nécessités économiques, sociales ou autres, en caractère volontaire. Aujourd'hui, le contact ou l'aide n'est plus maintenu en vertu d'une nécessité (à laquelle répondent des structures de remplacement: les organisations formelles) mais en vertu de motivations affectives (donner aux enfants le maximum de confort possible, en recevoir de la reconnaissance...). C'est dans cette fonction affective, cette dimension relationnelle, que résident le fondement, la stabilité et la permanence du réseau.

La mise en relief de cette nouvelle dimension de la famille vient appuyer la nécessité d'une collaboration entre familles et institutions sociales, ces dernières étant chargées de l'aspect opérationnel, les premières de l'aspect affectif et psychologique des diverses fonctions (26).

Dans la société moderne, en effet, à côté des tâches uniformes et standardisées, persiste encore une fréquence élevée d'évènements non uniformes, de conséquences sociales non an-

(26) Pour plus de détails, voir l'analyse de E. Litwak dans son article « Extended Kin Relations in an Industrial Democratic Society ».

ticipées. Pour une telle société, l'accomplissement optimum des buts devra se réaliser par le recours simultané à l'action des organisations formelles et des groupes familiaux, ces deux types d'organisations rassemblant chacune des moyens différents mais complémentaires d'atteindre les objectifs sociaux. Seule leur coordination pourra produire une combinaison des trois avantages que constituent l'expérience spécialisée des organismes sociaux, la rapidité et la flexibilité d'action du groupe familial.

Parmi les trois principaux types familiaux, la famille élargie modifiée apparaît comme la plus apte à réaliser ce « partage des fonctions ». La famille élargie classique cherche à remplir par elle-même toutes les fonctions, rejetant le concours d'institutions spécialisées. Elle doit donc être exclue. Par ailleurs, en termes de maximisation des ressources disponibles, la famille élargie modifiée peut être tenue comme une unité plus efficiente que la famille nucléaire. Confrontée à divers problèmes, elle dispose en effet, pour les résoudre, d'une gamme de possibilités bien supérieure à celles de l'unité conjugale : ensemble beaucoup plus large d'apparentés susceptibles de fournir aide et soutien, de mobiliser des ressources financières et des possibilités de services.

De fait, la capacité des différentes structures familiales à réaliser au mieux le partage des fonctions pourrait se résumer de la manière suivante :

Types de structure familiale	Capacité de recours aux organisations formelles	Capacité d'utilisation de l'aide familiale	Capacité de réalisation du partage des fonctions
Famille élargie classique	nulle	élevée	faible
Famille nucléaire	élevée	faible	modérée
Famille élargie modifiée	élevée	élevée	élevée

Source : E. Litwak (cf. note précédente).

La famille élargie modifiée telle qu'elle ressort de l'enquête menée en Belgique ainsi que de la plupart des études récentes apparaîtrait ainsi la plus apte à réaliser le partage des fonctions, ce qui assure sa haute fonctionnalité dans une société industrielle urbaine.

Ouvrages sur la famille publiés par les membres du Centre de Recherches Sociologiques

DE BIE, P., *Budgets familiaux en Belgique, 1957-1958. Modes de vie dans trois milieux socio-professionnels*, Louvain, Nauwelaerts, 1960, 434 p.

DE BIE, P., DOBBELAERE, K., LEPLAE, C., PIEL, J., *La dyade conjugale. Etude sociologique*, Vie Ouvrière, 1968, 137 p.

DE BIE, P., PRESVELOU, C., *National family guiding images and policies*, Transactions of the First International Seminar, Louvain, ICOFA, 1969, 170 p.

HENRYON, C., LAMBRECHTS, E., *Le mariage en Belgique. Etude sociologique*, Bruxelles, Vie Ouvrière, 1968, 259 p.

LAMBRECHTS, E., HENRYON, C., *Vruchtbaarheid en contraceptie bij jonge echtparen. Een sociologische analyse*, Antwerpen, Standaard Wetenschappelijke Uitgeverij, 1970, 197 p.

LEPLAE, C., *Les fiançailles. Etude sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, Bibliothèque de Philosophie Contemporaine, 1947, 344 p.

PIEL, J., *Relations sociales et loisirs des adolescents*, Bruxelles, Renaissance du Livre, 1968, 335 p.

PRESVELOU, C., *La consommation de la famille : phénomène sociologique. Essai d'une sociologie de la consommation familiale*, Bruxelles, Vie Ouvrière, 1968, 319 p.

PRESVELOU, C., DE BIE, P., *Images and counter-images of young families*, Transactions of the Second International Seminar, Louvain, ICOFA, 1969, 162 p.